



La commune de FILLIÈRE,
commune nouvelle créée le 1^{er} janvier 2017 (9 414 habitants)

recherche son / sa

agent périscolaire mobile pour l'ensemble des sites de Fillière (mission pour l'année scolaire)

Date prévue pour la prise de fonctions : pourvoir rapidement

Type de recrutement : contractuel-le de droit public

Cadre d'emploi : adjoint territorial d'animation

Date limite de réception des candidatures : 11 mars 2019

Descriptif du poste et missions :

Vous renforcez le pôle enfance, jeunesse et sports afin de faire face aux absences d'animateurs périscolaires : vous assurez la surveillance et l'animation des services périscolaires (cantine + garderie du soir).

Lieu d'affectation : Tous les sites de la commune de Fillière (Aviernoz, Evires, Les Ollières, Thorens-Glières, Saint-Martin Bellevue).

Temps de travail : temps non complet, jusqu'à la fin de l'année scolaire soit le 5 juillet 2019, à hauteur de 2 heures chaque midi pour la cantine et 2,17 heures chaque soir pour la garderie ; ce temps de travail est garanti.

Conditions d'exercice :

- travail sur les différents sites,
- selon les absences des agents en poste ou selon un roulement pré établi,

Profil recherché :

- expérience dans l'animation auprès du jeune public
- capacité à élaborer et mettre en œuvre des activités en fonctions des besoins et des caractéristiques des enfants accueillis
- capacité à encadrer des activités
- BAFA souhaité, qualification ou formation similaire appréciée
- adaptabilité, dynamisme
- patience, sens de l'écoute
- devoir de réserve, discrétion professionnelle et de confidentialité
- ponctualité, rigueur, sérieux
- bon relationnel avec les enfants, pratique d'un langage adapté
- esprit d'équipe et d'initiative
- vous disposez du permis de conduire.

Rémunération : régime indemnitaire selon dispositions propres à la collectivité + titres-restaurant + participation à la protection sociale « prévoyance maintien de salaire »

Renseignements et candidatures :

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter Anne LOEFFLER, responsable opérationnelle du secteur enfance jeunesse, au 09.71.09.05.62 ou la responsable du pôle ressources humaines, Mme PERRISSIN-FABERT, au 04.50.22.45.24.

Transmettre votre candidature (CV+lettre de motivation) **pour le 11 mars 2019** à M. le Maire de Fillière, soit par courriel à rh@commune-filliere.fr (**fichier pdf**), soit par courrier au 300 rue des Fleuries, THORENS-GLIÈRES, 74570 FILLIÈRE.

Information travailleurs handicapés : Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à toutes les candidates et tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.